



PROTCOLE SANITAIRE COVID MANIFESTATION SPORTIVE RALLYE BOUCLES DE SEINE LES 10 et 11 OCTOBRE 2020

Dans le cadre de la manifestation sportive automobile « 28^{ème} Rallye Boucles de Seine » se déroulant à Pont-Audemer et dans la région environnante, les applications suivront :

- PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE dans tous les endroits fermés (salles, toilettes, couloirs)
 - PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS LES RUES de Pont-Audemer (arrêté préfectoral)
 - LA DISTANCIATION devra être respectée entre chaque individu.
 - DES MARQUAGES AU SOL seront apposés dans les salles ; DES SENS ENTREES/SORTIES seront indiqués et fléchés.
 - LE P.C. COURSE ne sera pas disponible au PUBLIC.
- 1 - Vérifications administratives les officiels, et/ou bénévoles seront équipés de masques de protection, et DU GEL hydroalcoolique sera à disposition.
La mise en place des locaux seront aménagés en distanciation d'un mètre par marquage au sol, en sens Unique, par fléchage entrée sens unique et sortie.
La limitation des documents par le pilote ou le copilote seront présentés par eux-mêmes sans contact.
Des horaires de convocation aux Vérifications Administratives seront publiés sur le site ASA Boucles de Seine par M. R. VOISIN. Seul le pilote ou le copilote sera autorisé à se présenter auprès du secrétariat.
- 2 - Vérifications techniques préliminaires, une fiche d'enregistrement des équipements de sécurité créée par la FFSA sera utilisée.
Deux personnes maximum portant un masque présenteront la voiture, avec distanciation.
Les véhicules se présenteront en sens unique.
Les horaires de vérifications techniques suivent la convocation des vérifications administratives, par un temps imparti.
Obligation du port du masque par le Commissaire Technique et respect de distanciation.
- 3- Parc Assistance : sens unique prévu obligatoirement, réservé aux Assistance, port de masque obligatoire.
- 4 - Parc Fermé : Le parc fermé n'est autorisé à aucun public. Seul l'Officiel accorde l'entrée au pilote et copilote.
Port de masque obligatoire.
Des barrières métalliques sont installées tout autour du parc. La ville de PONT-AUDEMER oblige le port du masque dans toute la ville ainsi que la distanciation.
- 5 - Contrôles horaires et Point-Stop : Carnet de bord rempli par le copilote, stylo personnel. Contrôle du carnet de bord par les officiels, port du masque obligatoire. Gel hydroalcoolique.
- Zones Spectateurs en PLEIN AIR : les spectateurs seront sensibilisés pour le port du masque, par annonces micro sur les E.S. par le véhicule INFO, de respecter entre eux la distanciation.
Les zones public sont très vastes. Gel hydroalcoolique remis aux commissaires.
Affichage du protocole sanitaire sur les barrières et respect des gestes barrières.
Aucune buvette n'est prévue sur les zones spectateurs des E.S.

Pas de repas le samedi soir. Uniquement distribution de plateaux-repas

Buvette : sandwichs et boissons à emporter, marquage au sol pour le respect de la distanciation, sens de circulation, masques. Gel Hydroalcoolique

Remise de prix sur podium en extérieur: aux véhicules arrivant toutes les minutes devant être récompensés.

Public derrière les barrières, et respect du protocole sanitaire par le public.

Le port du masque est obligatoire, les lauréats seront espacés.

Port du masque obligatoire pour les interviews au micro et sans contact. Affichage du protocole.

Flacons de gel hydroalcoolique aux : Divers Parcs ; Podium, Buvette, Salles, P.C.

Annonces au micro sur le parc regroupement/fermé des gestes barrières, et port du masque.

Affichage de panneaux « masque obligatoire » - « Distance de sécurité 1 m minimum » seront apposés à divers endroits, aux entrées des salles, couloirs, aux parcs Assistance, Regroupement, Fermé, Podium.

Remise de masques enveloppés avec documents dans chaque enveloppe officiel, commissaires, et bénévoles.

Pour toute correspondance : A.S.A. Boucles de Seine : M. Martial SAUSSAYE, Les Engendries, - Coquainvilliers – Port. 06.07.55.07.70
Ecurie Jacques MINARD : Mme Soizick SAUSSAYE, Les Engendries, - Coquainvilliers – Port. 06.12.23.42.08
Adresse mail : msaussaye@wanadoo.fr - ssaussaye@orange.fr

